

Des données probantes à l'appui de la planification des ressources humaines dans le domaine de la santé.

L'Initiative

Créée en 2010, l'Initiative de recrutement et de maintien en poste pour le Nord (NRRR) offre des incitatifs financiers impossibles à chaque médecin admissible qui établit un cabinet à plein temps dans une collectivité admissible de la province. L'initiative remplace les programmes de bourses d'étude ou de subventions d'encouragement autrefois offerts dans le cadre du Programme des régions insuffisamment desservies. L'Initiative NRRR donne un meilleur accès aux services de médecins aux Ontariens des régions rurales et éloignées.

L'admissibilité des collectivités au NRRR repose sur l'indice de ruralité de l'Ontario (IRO), une mesure de la ruralité qui veille à ce que le financement cible spécialement le Nord et les collectivités rurales. L'IRO a été établi par l'Ontario Medical Association et est issu de trois facteurs : la population (nombre d'habitants et densité), le temps de déplacement vers un centre d'aiguillage de base et le temps de déplacement vers un centre d'aiguillage avancé. Les scores IRO sont affectés aux subdivisions de recensement de Statistique Canada (SDR).

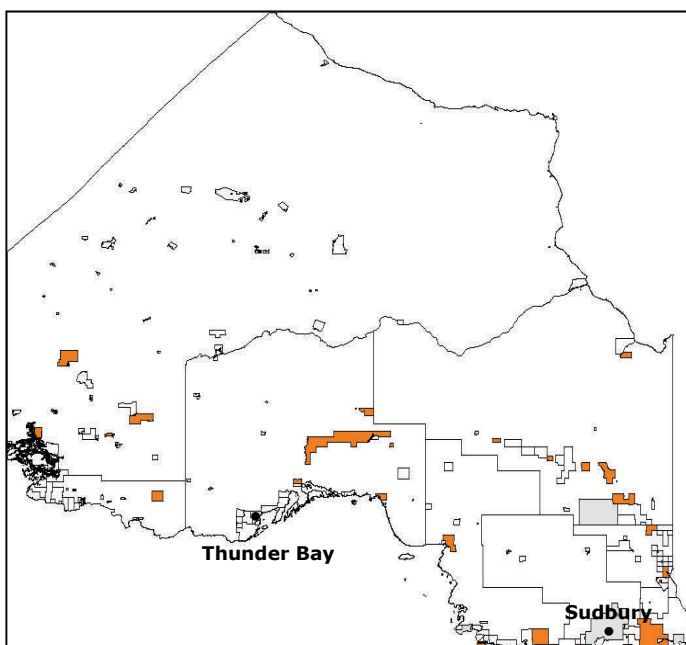
Le niveau de financement de l'Initiative NRRR repose sur les scores IRO et se situe entre 80 000 \$ et 117 600 \$ payés sur quatre ans. Les subventions sont accordées en fonction de critères d'admissibilité et d'autres facteurs. Par exemple, les médecins de famille doivent participer pleinement à la prestation de services médicaux complets.

Les données

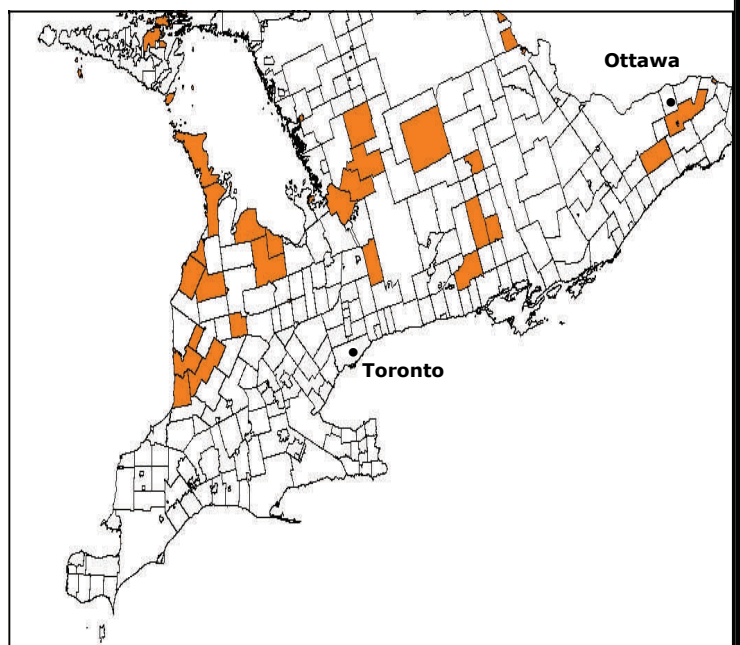
En date d'août 2012, plus de 200 médecins participaient à l'Initiative NRRR, exerçant leur profession dans plus de 60 collectivités (voir cartes ci-dessous) :

- Plus de 150 médecins de l'Initiative NRRR exercent dans les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) du Nord-Est et du Nord-Ouest.
- Les médecins de l'Initiative NRRR représentent plus de 25 spécialités.
- Il y a plus de 125 médecins de famille fournissant des soins primaires dans le Nord et les régions rurales de l'Ontario dans le cadre de l'Initiative NRRR.
- Entre 2009 et 2010, le nombre total de médecins exerçant dans les RLISS du Nord a augmenté de 19, comparativement à une augmentation de 35 entre 2010 et 2011 lorsque l'Initiative venait d'être lancée. L'augmentation de 2010-2011 était presque de 85 p. 100 plus élevée que celle de 2009-2010. Cette tendance est vraisemblablement due à une combinaison de divers facteurs, y compris sans s'y limiter, l'Initiative NRRR et le premier groupe de diplômés de la Northern Ontario School of Medicine à accéder au marché.
- Entre 2009 et 2010, le nombre total de médecins exerçant dans toutes les autres collectivités de l'Initiative NRRR admissibles a augmenté de 17, par rapport à une augmentation de 67 entre 2010 et 2011, après le lancement de l'Initiative NRRR. L'augmentation de 2010-2011 était presque de 300 p. 100 plus élevée que celle de 2009-2010.

SDR et médecins du NRRR du Nord de l'Ontario



SDR et médecins du NRRR du Nord de l'Ontario



Remarque : Les cinq centres d'aiguillage urbains du Nord sont également admissibles au NRRR, soit North Bay, Sault Ste. Marie, Sudbury, Thunder Bay et Timmins.

Pour de plus amples renseignements sur le NRRR, voir :

<http://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/uap/nrrr.aspx>

Direction des politiques des ressources humaines dans le domaine de la santé

Unité de la modélisation et des prévisions